

DEMANDE DE PRET DE MATERIEL

La commune met à disposition gracieusement pour ses administrés Monsévriens des tables et des bancs. Un chèque de caution vous est demandé au moment de la demande.

Le matériel est à venir chercher et à rapporter aux ateliers municipaux à Moncoutant aux horaires indiqués ci-dessous.

En cas de non-respect le chèque de caution sera encaissé.

1) DEMANDEUR

Nom Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

2) LOCATION

Date de la location :

Nombre de tables souhaité :

Nombre de bancs souhaité :

Autre :

3) CHEQUE DE CAUTION

Montant du chèque de caution : 50 €

Banque : N° chèque :

4) DATE DE PRISE ET REMISE DE MATERIEL :

Prise du matériel le (*vendredi*) : à __ h __ (13h30 ou 17h)

Remise du matériel le (*lundi*) : à __ h __ (13h30 ou 17h)

Fait à le

Le Demandeur,
(Précédée de la mention « Bon pour accord »)

VISA DE LA MAIRIE

Accord :

Refus :

Fait à le

Cachet de la Mairie